TÉMOIGNAGES

J'ai fait remplacer ma baignoire par un bac à douche. Sur les 8 000 € de devis, comme j'ai des ressources très modestes, j'ai été intégralement financée par l'ANAH, la Région, le Département et la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures. Ces travaux m'ont coûté 0 €, et je me sens en sécurité chez moi !

Je n'arrivais plus à payer ma facture d'électricité et j'avais des gros travaux d'amélioration énergétique à faire réaliser. J'ai fait isoler mes combles, mon plancher qui donne sur la cave, et poser un chauffage performant. J'ai eu le droit à presque 100 % d'aides, et ma facture d'électricité a baissé considérablement !

J'ai acheté un logement de 65 m² à La Londe les Maures pour le louer, et j'ai choisi d'appliquer un loyer modéré (550 €) pour 6 ans. Je bénéficie d'une réduction fiscale annuelle de 2 290 € pendant 6 ans en échange !

« Ensemble, améliorons votre habitat. »

MÉDITERRANÉE Porte des Maures

Septembre 2024 – Création : Studio Oxymore, A.E. – Crédit photos : Adobe Stock

MÉDITERRANÉE Porte des Maures

DES AIDES FINANCIÈRES *pour vos travaux !*

Vous avez des travaux à réaliser dans le logement que vous occupez ou que vous louez ?
Vous pouvez obtenir des aides !

La Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures s'investit dans l'amélioration de l'habitat et déploie son programme de subventions aux travaux :

« AMÉLIORONS NOTRE HABITAT »

Ne vous lancez pas seul dans votre projet de rénovation

Faites-vous accompagner gratuitement par l'équipe de SOLIHA Var

Agence nationale de l'habitat Anah

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

SOliHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT VAR
04 89 66 05 96

ActionLogement

LES SUBVENTIONS *aux travaux*

POUR QUI ?

- Propriétaires occupants, sous conditions de ressources.
- Propriétaires bailleurs de logements dégradés, déjà loués ou vacants destinés à la location après travaux, sous condition de pratiquer des loyers maîtrisés.

POUR QUELS LOCAUX ?

- Logements de plus de 15 ans, occupés ou vacants.
- Locaux qui vont être transformés en logements (remises, combles…).

POUR QUELS TRAVAUX ?

- Travaux permettant de résoudre une situation de danger, d'insalubrité ou de dégradation.
- Travaux pour le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées.
- Travaux en faveur des économies d'énergie.

UNE ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION *pour :*

- vous informer et vous conseiller,
- vous aider à définir votre projet : visite de votre bien, conseils pour les travaux, calcul des loyers et des aides financières, impact fiscal…,
- rechercher les financements pour faire aboutir votre projet,
- suivi et vérification de la bonne réalisation des travaux,
- constituer et suivre les dossiers de demande de subventions auprès des financeurs (ANAH, Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures, Département, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
CONTACTEZ SOLIHA VAR

au **04 89 66 05 96**
ou par mail : **mpmhabitat@soliha.fr**

Vous pouvez également rencontrer notre équipe **sur rendez-vous**, dans le cadre d'une permanence dynamique et tournante sur les **6 communes du territoire**.

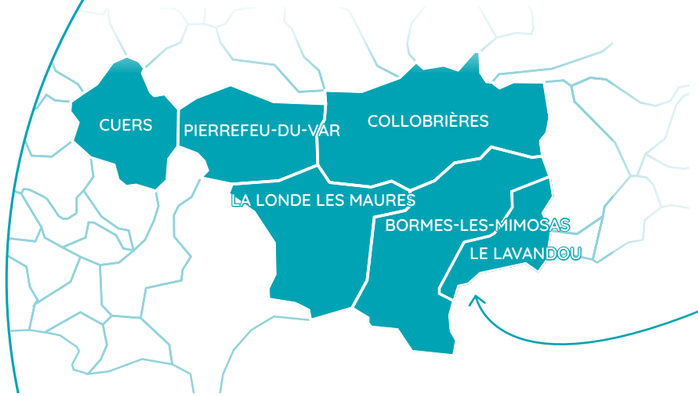

Les propriétaires des 6 communes de l'intercommunalité (Bormes-les-Mimosas, Collobrières, Cuers, La Londe les Maures, Le Lavandou et Pierrefeu-du-Var) peuvent prétendre aux subventions.